

Les demandeurs d'emploi de longue durée en Guadeloupe et IDN* : évolutions et caractéristiques en 2012

* Îles du Nord (Collectivités de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy)

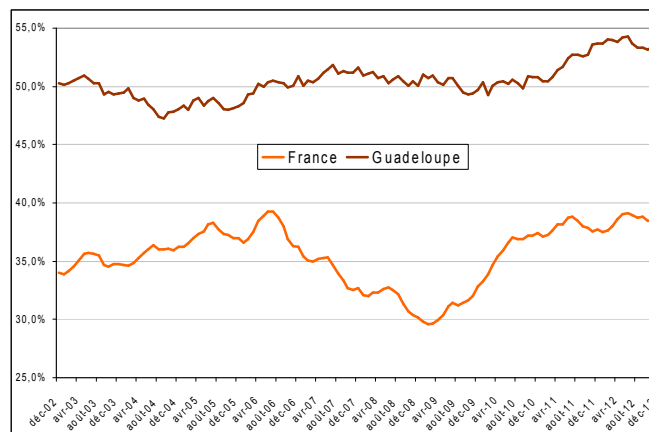
Au cours des dix dernières années, la part des demandeurs d'emploi de longue durée (un an et plus d'ancienneté d'inscription) a fluctué autour de 50,0% des demandes au gré de la conjoncture économique et des politiques publiques. La part de la demande d'emploi de longue durée (DELD) est ainsi durablement plus élevée en Guadeloupe et IDN qu'au niveau national. Depuis 2008, la demande d'emploi de longue durée connaît une augmentation très forte, dans un contexte d'augmentation rapide de la demande d'emploi. La DELD représente ainsi fin 2012 plus de la moitié de la demande d'emploi totale (54,0%) en Guadeloupe et IDN et même 55,5% hors IDN. Le doublement de la demande d'emploi senior (50 ans et plus) depuis fin 2008 (14 292 inscrits fin 2012) contribue également à la hausse de la DELD en niveau et en part : sept seniors sur dix présents à Pôle emploi sont ainsi demandeurs de longue durée fin 2012 (contre un demandeur sur deux pour les moins de 50 ans). Les femmes, les moins formés ou qualifiés et les 50 ans et plus sont surreprésentés en DELD. L'ancienneté moyenne d'inscription à Pôle emploi est un peu supérieure à deux années (26 mois). Un demandeur d'emploi, dès lors qu'il est inscrit depuis un an ou plus, présente une ancienneté moyenne bien plus élevée (44 mois).

Fin 2012, 36 022 demandeurs d'emploi, soit plus de la moitié des 66 766 demandeurs, ont une ancienneté d'inscription à Pôle emploi supérieure à un an en catégories ABC (54,0%). Sur la seule Guadeloupe (hors IDN), ce ratio atteint même les 55,5% contre 39,1 % dans l'hexagone (Corse incluse). La demande d'emploi de longue durée (DELD) est donc importante en Guadeloupe et dans les Îles du Nord, en niveau comme en part dans la demande globale. Au niveau de l'hexagone, la part de la demande d'emploi de longue durée est historiquement bien plus faible qu'en Guadeloupe, avec 10 à 20 points d'écart (voir graphique suivant).

Entre 2002 et 2009, alors que la demande d'emploi en fin de mois (DEFM) baissait, la DELD s'est maintenue relativement stable en Guadeloupe et IDN, au delà de 25 000 demandes en catégories ABC. La proportion des DELD est donc restée en permanence à un niveau élevé, autour de 50,0%.

Dans le cas de la France entière, la DELD a au contraire baissé plus nettement en proportion entre 2002 et 2009 et ce malgré la baisse concomitante de la demande d'emploi. Toutes les tranches d'âge en ont profité, particulièrement celle des 25-49 ans, la plus importante en effectifs. La part de la DELD en France entière a ainsi fortement baissé, passant de 40,0% en 2006 à 30,0% fin 2008, avant de revenir tutoyer les 40,0% fin 2012.

La part des demandes de longue durée (un an et plus) plus importante en Guadeloupe et IDN



Source : Dares STMT - Pôle emploi, traitement SESE (chiffres bruts)
Note : part des demandes d'emploi de longue durée, rapportées à l'ensemble des demandes, pour la Guadeloupe et IDN et l'hexagone (Corse incluse)

Forte hausse de la DELD depuis fin 2008

La demande d'emploi en fin de mois (DEFM) connaît depuis fin 2008, une remontée sensible en Guadeloupe et IDN (+29,6% en ABC) alors qu'avant, elle était plus ou moins stable. Les inscriptions à Pôle emploi sont en effet désormais nettement plus élevées que les sorties. Depuis fin 2008, la demande d'emploi de longue durée a, quant à elle, progressé encore plus fortement (+39,7%), deux fois plus rapidement que la demande de moins d'un an (+19,6%).

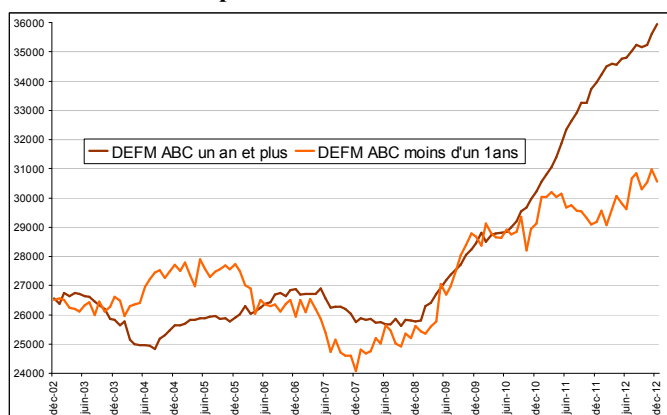
Depuis fin 2010, l'augmentation de la DEFM de moins d'un an semble se stabiliser plus ou moins en Guadeloupe et IDN alors que la DELD continue à augmenter rapidement et assure presque seule l'augmentation de l'ensemble de la DEFM.

Le fort niveau de demande d'emploi de longue durée en Guadeloupe et Îles du Nord est d'abord lié au niveau très élevé de la demande d'emploi globale, et ce dans la durée. A cela s'ajoutent deux facteurs qui conduisent, en période de crise ou de conjoncture difficile (comme depuis 2008), à ce que la DELD augmente encore plus vite.

Le premier facteur concerne l'arrivée importante de nouveaux demandeurs. Une partie d'entre eux viendra s'ajouter presque mécaniquement 12 mois plus tard à l'ensemble des DELD. Ainsi, à une date donnée, le taux de sortie avant un an des demandeurs d'emploi entrés à Pôle emploi 11 mois plus tôt est en moyenne de 70%. Cela signifie que 30% des demandeurs restent inscrits à Pôle emploi douze mois plus tard et deviennent des demandeurs d'emploi de longue durée. Un ratio dont le taux est à peu près stable ces dernières années.

Le second facteur concerne la baisse relative des flux de sortie de Pôle emploi en période de conjoncture difficile et en particulier celle des demandeurs de longue durée. L'augmentation de la DELD résulte ainsi de la diminution des possibilités de sortie de Pôle emploi en raison des difficultés économiques. Avant 2008, 5,0% de l'ensemble des demandeurs d'emploi de longue durée quittaient les listes de Pôle emploi chaque mois (7,6% pour l'ensemble des demandeurs). Fin 2012, moins de 4,0% des demandeurs d'emploi de longue durée quittent Pôle emploi mensuellement, ce qui confirme la plus grande difficulté de sortie de Pôle emploi.

La hausse « récente » de la DEFM concerne d'abord les inscrits d'un an et plus



Source : Dares STMT - Pôle emploi, traitement SESE (chiffres bruts)

Les seniors les plus touchés par l'augmentation « récente » de la DELD

Entre fin 2008 et fin 2012, le nombre de 50 ans et plus inscrits en DELD croît à un rythme très rapide (+120,9%) alors même qu'il augmentait déjà régulièrement avant cette date, à un rythme plus lent. En comparaison, les évolutions des moins de 25 ans (+41,3%) et des 25-49 ans (+21,2%) apparaissent nettement « moins critiques ». Ce phénomène s'explique pour partie par la conjoncture économique. Mais la plus forte présence en activité des 50 ans et plus du fait du recul de l'âge de départ à la retraite est probablement aussi un facteur explicatif. La réduction du recours aux préretraites ainsi que la suppression progressive de la dispense de recherche d'emploi ont eu comme conséquence d'augmenter le nombre de seniors inscrits sur les listes de Pôle emploi. De plus, les employeurs hésitent également à embaucher les 50 ans et plus en recherche

d'emploi. Cette tendance pouvant être renforcée par la moindre présence des dispositifs d'aide pour l'emploi des plus âgés, les efforts portant davantage sur les plus jeunes. Pour les actifs de 50 ans ou plus, il est très difficile de retrouver du travail après avoir perdu son emploi. Le risque est donc grand de se retrouver demandeur d'emploi de longue durée. Le taux de renouvellement de la demande d'emploi (*) senior est par ailleurs le plus faible parmi les demandeurs, traduisant une plus faible mobilité entre Pôle emploi et l'extérieur. Les demandeurs d'emploi de moins de 25 ans sont au contraire les plus « mobiles ».

(*) Taux de renouvellement =(entrées+sorties)/stock de demandes
Référence « le marché du travail et les politiques d'emploi en 2012 », Dieccte Guadeloupe pages 15 et 16

La probabilité d'être en DELD augmente avec l'âge

Depuis 2002, la part des DELD augmente surtout chez les demandeurs âgés de 50 ans et plus, passant de 61,5% à 68,2%. Cela signifie que fin 2012, deux demandeurs sur trois âgés de 50 ans et plus sont inscrits depuis un an et plus à Pôle emploi. La part des DELD de moins de 25 ans est stable (27,9%) alors que celle des 25-49 ans augmente légèrement, passant de 52,7% à 54,6%.

Les demandeurs plus âgés sont les plus concernés par la DELD

	Moins 25 ans	25 à 49 ans	50 ans et +	Ensemble
déc.-02	27,4%	52,7%	61,5%	50,2%
déc.-03	26,6%	51,4%	62,3%	49,4%
déc.-04	25,3%	50,4%	60,4%	48,1%
déc.-05	25,2%	50,5%	60,0%	48,3%
déc.-06	25,8%	53,3%	62,8%	50,8%
déc.-07	26,4%	53,8%	64,0%	51,6%
déc.-08	26,0%	52,0%	62,7%	50,1%
déc.-09	25,4%	51,7%	62,3%	49,7%
déc.-10	26,0%	51,9%	65,4%	50,8%
déc.-11	27,4%	55,2%	66,5%	53,7%
déc.-12	27,9%	54,6%	68,2%	54,0%

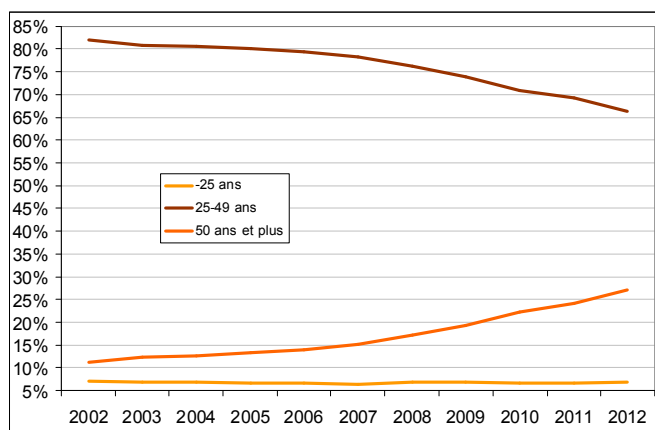
Source : Dares STMT - Pôle emploi, traitement SESE (chiffres bruts)

Note : la part est obtenue, pour chaque groupe d'âge et à chaque date en rapportant le nombre de demandeurs d'un an et plus à l'ensemble des demandeurs (catégories ABC).

Les 50 ans et plus représentent 27,1% des personnes à la recherche d'un emploi depuis un an et plus fin 2012, contre 11,1% dix ans plus tôt. Les 25-49 ans sont les plus nombreux dans la DEFM totale mais aussi dans la demande d'emploi de longue durée. Leur part diminue régulièrement (81,9% à 66,1% entre fin 2002 et fin 2012) en raison de la montée de la part des seniors.

Pour les jeunes, l'insertion sur le marché du travail se caractérise quant à elle par des transitions plus fréquentes entre emploi, formation et demande d'emploi. Les jeunes, en attente d'une insertion durable, sont donc plutôt concernés par les aspects de récurrence d'inscription à Pôle emploi que par les périodes d'inscription longues en continu. Le poids des moins de 25 ans dans la demande d'emploi d'un an ou plus reste stable sur 10 ans, autour de 7,0%.

La part des 50 ans et plus dans la DELD augmente régulièrement



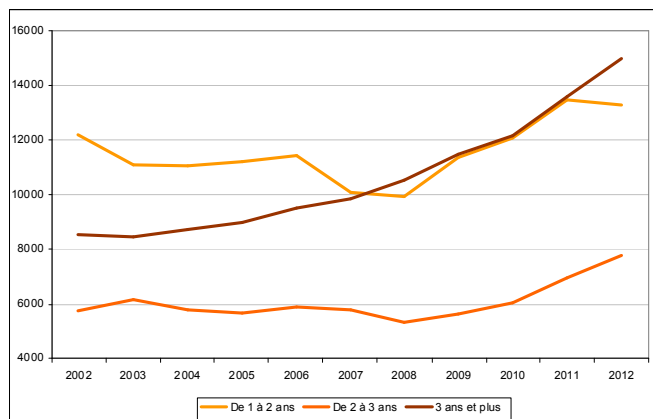
Source : Dares STMT - Pôle emploi, traitement SESE (chiffres bruts)

41,6 % des DELD ont au moins 3 ans d'ancienneté d'inscription

Si la demande d'emploi de longue durée augmente fortement, les demandeurs d'emploi de très longue durée (inscrits depuis 2 ans et plus à Pôle emploi) ne sont pas en reste. Il y a 43,5% d'augmentation pour les « 2 ans et plus » depuis fin 2008, +41,9% pour les « 3 ans et plus ». Pour les demandes d'emploi de 3 ans et plus, la hausse est plus ancienne et régulière. Depuis 10 ans, l'effectif inscrit à Pôle emploi des « 3 ans et plus » a doublé.

Tout cela traduit un enracinement des demandes d'emploi avec des transitions de plus en plus intenses entre la DELD de 1 à 2 ans et les durées les plus longues. Ainsi, les demandes d'emploi de 1 à 2 ans et de 2 à 3 ans évoluent au gré de la conjoncture tout en restant « bornées ». La catégorie des demandes de 3 ans et plus est par contre un réceptacle susceptible d'être sans limite.

Forte progression du nombre de demandes de trois ans et plus



Source : Dares STMT - Pôle emploi, traitement SESE (chiffres bruts)

Avec une demande d'emploi importante et plus de la moitié des demandeurs d'emploi en DELD en Guadeloupe et Îles du Nord, tous les demandeurs d'emploi sont susceptibles d'être touchés par la demande de longue durée, quel que soit leur profil. Cependant, certaines catégories de population, en raison de leurs caractéristiques spécifiques ou de leurs trajectoires professionnelles, demeurent davantage exposées au risque d'être demandeur d'emploi de longue durée. Certaines caractéristiques apparaissent plus pénalisantes : le faible niveau de formation, l'âge, le niveau de qualification, le sexe.

La part de la DELD croît avec l'âge

Les 50 ans et plus sont surreprésentés parmi les demandeurs d'emploi de longue durée (27,1% contre 21,4% pour l'ensemble des demandeurs). C'est aussi le cas pour les femmes et les demandeurs des niveaux de formation les plus faibles (niveaux Vbis et VI), mais de manière moins marquée. Parmi les différentes catégories de demandeurs de longue durée (des durées d'inscription les plus courtes aux plus longues), ces mêmes populations (seniors, femmes, faibles niveaux de formation) sont en outre de plus en plus surreprésentées (il y a par exemple un tiers de seniors parmi les demandeurs d'emploi inscrits depuis trois ans ou plus).

Les difficultés du marché du travail n'épargnent pas les demandeurs d'emploi de longue durée qui sont majoritairement des femmes (58,7%). Les plus jeunes sont globalement peu concernés par le chômage de longue durée (moins de un sur dix). La DELD concerne plutôt les 25-49 ans (les plus nombreux en valeur absolue) et les 50 ans et plus (les plus nombreux en proportion). L'enracinement dans la demande d'emploi peut être durable. Ainsi, 14 971 demandeurs ont une durée d'inscription continue à Pôle emploi égale ou supérieure à trois ans. La moitié de ces demandeurs a une durée d'inscription comprise entre trois et 5 ans. Mais 7 716 demandeurs sont inscrits depuis cinq ans et plus en continu.

Les plus diplômés et qualifiés restent moins exposés à la demande de longue durée

Les plus diplômés sont moins exposés à la DELD même si celle-ci a tendance à se diffuser à l'ensemble des demandeurs. Alors que les niveaux de formation I à III (Bac +2 et plus) représentent 12,2% des demandes, ils ne représentent que 10,3% des DELD. Par ailleurs, ils figurent plutôt en plus grande proportion sur les durées d'inscription les plus courtes. Les niveaux de formation IV et V (Baccalauréat, BEP, CAP) sont également légèrement sous-représentés en DELD (57,1% des demandes, 56,1% des DELD). A l'inverse, les niveaux de formation Vbis et VI (personnes sans diplôme ou ayant le seul certificat d'études) sont plus exposés (30,7% des demandes, 33,6% des DELD).

Les bas niveaux de formation nombreux parmi les inscrits de trois ans et plus en catégories ABC

	2012							
	au 31/12	Part des femmes	part des - 25 ans	part des 25-49 ans	Part des 50 ans et +	Part des niveaux de formation I à III	Part des niveaux de formation IV à V	Part des niveaux de formation Vbis et VI
Moins de 1 an	307 44	57,2%	20,8%	64,5%	14,8%	14,5%	58,2%	27,3%
DELD 1 à 2 ans	13 266	57,4%	12,3%	67,1%	20,5%	13,6%	58,7%	27,7%
DELD 2 à 3 ans	7 785	59,0%	7,0%	69,5%	23,5%	11,3%	57,6%	31,1%
DELD 3 ans et +	14 971	62,6%	2,0%	63,4%	34,7%	6,8%	53,0%	40,1%
Ensemble des DELD	36 022	59,9%	6,9%	66,1%	27,1%	10,3%	56,1%	33,6%
Ensemble des DEFM	66 766	58,7%	13,3%	65,3%	21,4%	12,2%	57,1%	30,7%

Source : Dares STMT - Pôle emploi, traitement SESE (chiffres bruts)

Les bas niveaux de formation s'enlisent

Les plus faibles niveaux de formation sont aussi ceux pour qui les proportions de DELD sont les plus fortes. Les niveaux de formation I à III (Bac +2 et plus) comptent 27,6% de DELD de trois ans ou plus. Les niveaux de formation IV et V (Baccalauréat, BEP, CAP) en totalisent 39,3% et les

niveaux de formation Vbis et VI 49,6%, soit un demandeur sur deux. La hausse générale des niveaux de formation et le renouvellement des générations les moins diplômées réduisent mécaniquement la part des plus faibles niveaux de formation dans la demande d'emploi en général, ainsi que dans la DELD. Il y a a contrario une augmentation de la part des DELD chez les plus diplômés.

Moins de cadres et de TAM* en DELD

Les plus qualifiés sont un peu moins en DELD. Il y a peu de différence qu'on soit ouvrier ou employé, la part des DELD est proche de 55,0%. Les répartitions plus fines selon les

durées d'ancienneté à Pôle emploi sont similaires. Les cadres, les techniciens et les agents de maîtrise présentent une part de DELD inférieur de 9 points (autour de 46,0%). Ils sont aussi deux fois moins que les autres en DELD de trois ans ou plus.

Les ouvriers et employés plus souvent en DELD

au 31/12	2012					
	Ensemble	Manœuvre	Ouvrier	Employé	TAM*	Cadre
Moins de 1 an	46,0%	45,9%	45,0%	45,5%	53,8%	54,1%
DELD 1 à 2 ans	19,9%	18,0%	19,9%	19,8%	21,5%	22,5%
DELD 2 à 3 ans	11,7%	11,1%	12,3%	11,6%	12,1%	10,7%
DELD 3 ans et +	22,4%	25,0%	22,8%	23,0%	12,6%	12,7%
Ensemble des DELD	54,0%	54,1%	55,0%	54,5%	46,2%	45,9%
Ensemble des DEFM	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Dares STMT - Pôle emploi, traitement SESE (chiffres bruts)

*TAM : Technicien et Agent de Maîtrise

59,5% de DELD dans les services aux particuliers et aux collectivités (le premier en importance)

Ce domaine professionnel, très féminisé, comprend en particulier des services à domicile et du gardiennage-nettoyage.

La demande d'emploi répartie par domaines professionnels (Niveau agrégé de la FAP en 22 postes)

Au 31/12/2012	TOTAL			Hommes			Femmes		
	DEFM	Part DELD	Part DETLD	DEFM	Part DELD	Part DETLD	DEFM	Part DELD	Part DETLD
Famille professionnelle (FAP)									
A : Agriculture, marine, pêche	4 596	55,5%	36,1%	4 082	55,3%	35,7%	514	56,6%	39,3%
B : Bâtiment, travaux publics	7 282	51,8%	31,6%	7 142	51,8%	31,7%	140	50,7%	25,7%
C : Électricité, électronique	97	60,8%	40,2%	92	60,9%	40,2%	5	60,0%	40,0%
D : Mécanique, travail des métaux	831	47,8%	29,0%	816	47,4%	28,4%	15	66,7%	60,0%
E : Industries de process	248	55,6%	38,3%	144	58,3%	43,1%	104	51,9%	31,7%
F : Matériaux souples, bois, industries graphiques	597	65,7%	44,2%	199	62,8%	44,2%	398	67,1%	44,2%
G : Maintenance	1 870	49,8%	28,1%	1 790	49,2%	27,5%	80	63,8%	41,3%
H : Ingénieurs et cadres de l'industrie	100	51,0%	23,0%	54	61,1%	31,5%	46	39,1%	13,0%
J : Transports, logistique et tourisme	4 980	54,3%	34,5%	4 138	55,8%	35,9%	842	46,9%	27,6%
K : Artisanat	168	59,5%	41,7%	55	67,3%	52,7%	113	55,8%	36,3%
L : Gestion, administration des entreprises	8 561	54,2%	32,8%	928	51,7%	29,3%	7 633	54,5%	33,2%
M : Informatique et télécommunications	595	46,2%	26,1%	539	46,4%	26,2%	56	44,6%	25,0%
N : Études et recherche	50	42,0%	14,0%	19	42,1%	26,3%	31	41,9%	6,5%
P : Admin publique, profs juridiques, armée, police	302	49,0%	25,8%	105	50,5%	25,7%	197	48,2%	25,9%
Q : Banque et assurances	481	53,6%	24,9%	128	47,7%	25,8%	353	55,8%	24,6%
R : Commerce	7 969	52,2%	31,7%	2 093	50,6%	27,2%	5 876	52,7%	33,3%
S : Hôtellerie, restauration, alimentation	5 575	48,9%	30,5%	1 789	48,8%	28,5%	3 786	48,9%	31,4%
T : Services aux particuliers et aux collectivités	15 360	59,5%	41,3%	1 708	53,3%	33,5%	13 652	60,3%	42,3%
U : Communication, information, art et spectacle	1 279	50,8%	29,7%	634	52,8%	31,4%	645	48,8%	28,1%
V : Santé, action sociale, culturelle et sportive	4 883	51,2%	29,8%	802	50,9%	27,2%	4 081	51,2%	30,3%
W : Enseignement, formation	662	52,3%	30,1%	214	53,3%	35,0%	448	51,8%	27,7%
Z : Non renseigné ou autre	280	24,6%	17,1%	132	22,7%	10,6%	148	26,4%	23,0%
Ensemble	66 766	54,0%	34,1%	27 603	52,4%	31,9%	39 163	55,1%	35,6%

Source : Dares STMT - Pôle emploi, traitement SESE (chiffres bruts)

La demande d'emploi répartie par FAMILLES Professionnelles (FAP) détaillées (les 30 premiers postes sur 225)

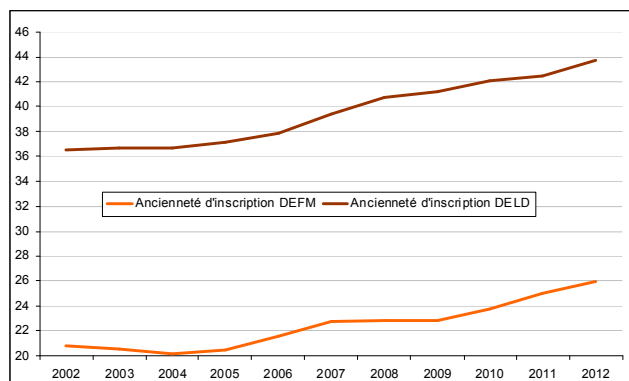
Au 31/12/2012	TOTAL			Hommes			Femmes		
	DEFM	Part DELD	Part DETLD	DEFM	Part DELD	Part DETLD	DEFM	Part DELD	Part DETLD
L0Z60 : Secrétaires bureautiques et assimilés	4 291	56,4%	34,2%	114	47,4%	21,9%	4 177	56,7%	34,5%
T1Z60 : Employés de maison et personnels de ménage	4 080	58,8%	42,5%	16	68,8%	56,3%	4 064	58,7%	42,5%
T4Z60 : Agents d'entretien de locaux	3 886	64,6%	47,6%	338	64,8%	47,3%	3 548	64,6%	47,6%
A1Z41 : Jardiniers salariés	2 875	57,4%	36,0%	2 695	57,4%	36,0%	180	56,7%	36,1%
T2A60 : Aides à domicile et aides ménagères	2 249	63,6%	43,8%	28	64,3%	39,3%	2 221	63,6%	43,9%
T2B60 : Assistantes maternelles	2 201	60,6%	41,8%	6	s	s	2 195	60,5%	41,7%
R1Z62 : Vendeurs en habillement et accessoires, articles de luxe, de sport, de loisirs et culturels	1 873	49,9%	31,4%	234	50,4%	29,1%	1 639	49,8%	31,7%
R0Z61 : Caissiers	1 838	56,1%	35,3%	126	52,4%	27,0%	1 712	56,4%	35,9%
V5Z81 : Professionnels de l'animation socioculturelle	1 560	57,1%	35,5%	176	52,8%	30,1%	1 384	57,6%	36,2%
S1Z20 : Aides de cuisine, apprentis de cuisine et employés polyvalents de la restauration	1 461	49,7%	31,2%	318	51,3%	30,8%	1 143	49,3%	31,3%
B2Z40 : Maçons	1 443	55,2%	34,9%	1 442	55,2%	34,9%	s	0,0%	0,0%
L2Z61 : Agents administratifs divers	1 358	57,4%	37,5%	178	52,2%	33,1%	1 180	58,1%	38,1%
R0Z60 : Employés de libre service	1 357	55,3%	35,4%	427	51,5%	27,6%	930	57,0%	39,0%
V0Z60 : Aides-soignants	1 341	50,6%	29,6%	77	49,4%	26,0%	1 264	50,7%	29,8%
S2Z61 : Serveurs de cafés restaurants	1 203	42,1%	25,7%	238	42,0%	21,8%	965	42,2%	26,6%
B3Z20 : Ouvriers non qualifiés du second œuvre du BTP	1 190	47,3%	28,7%	1 167	47,6%	29,0%	23	30,4%	17,4%
T3Z61 : Agents de sécurité et de surveillance	1 172	48,8%	28,8%	1 001	48,4%	28,6%	171	51,5%	29,8%
J3Z42 : Conducteurs et livreurs sur courte distance	1 120	60,3%	41,3%	1 088	60,6%	41,5%	32	50,0%	34,4%
S1Z40 : Cuisiniers	1 116	48,6%	29,9%	559	47,2%	29,0%	557	49,9%	30,9%
T0Z60 : Coiffeurs, esthéticiens	1 075	47,3%	26,4%	66	60,6%	36,4%	1 009	46,4%	25,8%
J1Z40 : Ouvriers qualifiés du magasinage et de la manutention	1 024	58,6%	36,8%	957	58,7%	36,8%	67	56,7%	37,3%
B0Z21 : Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du BTP	907	51,0%	32,3%	904	51,0%	32,2%	3	66,7%	66,7%
L1Z60 : Employés de la comptabilité	864	46,3%	26,5%	273	47,6%	29,7%	591	45,7%	25,0%
S2Z60 : Employés de l'hôtellerie	839	50,8%	35,0%	65	52,3%	43,1%	774	50,6%	34,4%
J3Z43 : Conducteurs routiers	790	49,6%	32,0%	756	50,0%	32,3%	34	41,2%	26,5%
L2Z60 : Agents d'accueil et d'information	695	57,7%	39,3%	50	66,0%	46,0%	645	57,1%	38,8%
R1Z60 : Vendeurs en produits alimentaires	682	53,5%	33,7%	130	55,4%	29,2%	552	53,1%	34,8%
J0Z20 : Ouvriers non qualif de l'emballage, manutentionnaires	662	54,7%	36,6%	629	55,2%	36,9%	33	45,5%	30,3%
B4Z44 : Ouvriers qualifiés peinture et finition du BTP	635	56,9%	37,0%	610	56,6%	37,4%	25	64,0%	28,0%
G1Z70 : Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance et de l'environnement	594	43,8%	23,6%	584	43,7%	23,5%	10	50,0%	30,0%
Total des 30 premiers	46 381	55,5%	36,1%	15 252	53,6%	33,4%	31 128	56,4%	37,5%
Ensemble	66 766	54,0%	34,1%	27 603	52,4%	31,9%	39 163	55,1%	35,6%

Source : Dares STMT - Pôle emploi, traitement SESE (chiffres bruts)

Une ancienneté moyenne d'inscription qui augmente régulièrement

Fin 2012, l'ancienneté moyenne d'inscription à Pôle emploi atteint 787 jours, soit près de 26 mois. Cette durée évolue à la hausse depuis 2004. L'ancienneté moyenne d'inscription des demandeurs de longue durée (un an et plus) est nettement plus importante (43,7 mois). L'ancienneté moyenne en DELD est supérieure pour les femmes (45,1 mois). Elle est aussi plus importante quand l'âge des demandeurs augmente. Les moins de 25 ans ont ainsi une ancienneté de 41,8 mois en DELD alors que les 50 ans et plus en DELD présentent la durée d'inscription moyenne la plus longue (54,6 mois).

Depuis 2004, l'ancienneté moyenne d'inscription augmente



Source : Dares STMT - Pôle emploi, traitement SESE (chiffres bruts)

La façon dont se répartissent les demandes d'emploi en fonction de la durée d'inscription influence sensiblement la valeur de l'ancienneté moyenne. L'examen de la répartition des demandes d'emploi en DELD selon leur ancienneté apporte un éclairage complémentaire à la moyenne déjà calculée. Ainsi, la valeur médiane* de la durée d'inscription vaut 14 mois pour l'ensemble des demandeurs d'emploi. L'écart entre la médiane et la moyenne* (26 mois) s'explique par les DELD qui la font augmenter. Pour les DELD, la médiane atteint 30 mois. 10 % des demandes d'emploi ont une ancienneté inférieure à deux mois (1er décile*). Pour les DELD uniquement, ce premier décile vaut 14 mois. A l'opposé, 10% des demandes d'emploi ont une ancienneté supérieure à 66 mois (9ème décile). Pour les DELD, ce dernier décile vaut 92 mois (*voir définitions).

26 mois d'ancienneté moyenne à Pôle emploi fin 2012

		Au 31/12/12	Moins 25 ans	25 à 49 ans	50 ans et +	Ensemble
Hommes	- de 1 an		4,3	5,1	5,3	4,9
	1 an et plus		22,1	39,4	52,0	41,8
	Ensemble		8,9	23,5	36,1	24,2
Femmes	- de 1 an		4,3	5,1	5,2	4,9
	1 an et plus		23,3	42,8	56,6	45,1
	Ensemble		10,0	25,8	41,1	27,0
Total	- de 1 an		4,3	5,1	5,2	4,9
	1 an et plus		22,8	41,5	54,6	43,7
	Ensemble		9,5	24,9	38,9	25,9

Source : Dares STMT - Pôle emploi, traitement SESE (chiffres bruts), ancienneté exprimée en mois

Fichier Historique Statistique :

L'apport du fichier FHS dans l'analyse des durées d'inscription à Pôle emploi

L'importance de la demande d'emploi se mesure à son niveau à un moment donné (approche « en coupe »), par exemple à la fin de chaque année. On peut également étudier son évolution dans le temps. Il en est de même pour la demande d'emploi de longue durée : combien de DELD à un instant t ? Quelle évolution dans l'année ? Quelle durée moyenne d'inscription en continu à Pôle emploi ? Une autre approche (approche longitudinale) consiste à s'intéresser plutôt aux trajectoires des demandeurs d'emploi : est-on en présence, pour un demandeur d'emploi d'une inscription unique à Pôle emploi ? A t-on au contraire plusieurs inscriptions un même demandeur dans le temps à travers un parcours professionnel mêlant alternance entre formation, emploi et chômage dans un intervalle de temps donné ? On dispose alors du Fichier Historique Statistique (FHS) de Pôle emploi pour mener ces analyses. De nombreux demandeurs d'emploi s'inscrivent plusieurs fois de suite sur une période donnée. Plus cette période est longue, plus le cumul des durées d'inscription est important. Un demandeur d'emploi peut par exemple n'avoir jamais été inscrit plus d'une année en continu à Pôle emploi (c'est-à-dire ne pas être demandeur d'emploi de longue durée) et pourtant présenter une durée d'inscription cumulée supérieure à une année sur un intervalle de temps donné (2 ou 3 ans par exemple). Un demandeur peut aussi n'avoir jamais été « demandeur d'emploi de très longue durée » (seuil à 2 ans) et présenter néanmoins une durée d'inscription cumulée supérieure.

La multi inscription à Pôle emploi : une réalité en Guadeloupe (unité : %)

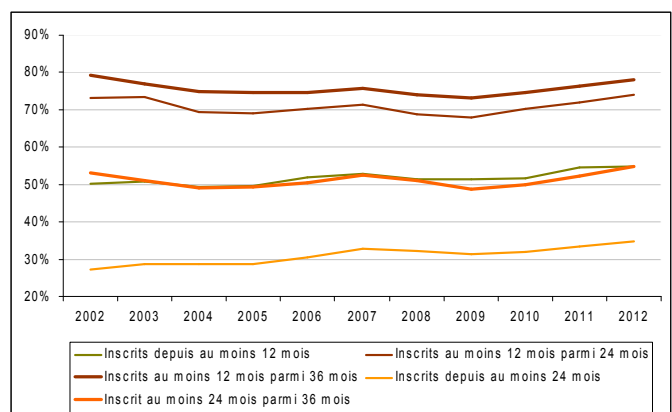
au 31/12	Au cours des 24 derniers mois	Au cours des 36 derniers mois	Au cours des 48 derniers mois	Au cours des 60 derniers mois
1 inscription	58,1	47,3	40,8	35,8
2 inscriptions	23,8	24,7	24,6	24,0
3 inscriptions	11,6	14,4	15,5	16,2
4 inscriptions	4,2	7,2	8,7	9,9
5 inscriptions et plus	2,3	6,5	10,4	14,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Dares fichier historique statistique - Pôle emploi, traitement SESE

Note de lecture : Part des demandeurs d'emploi inscrits au 31/12/12 à Pôle emploi répartie selon leur nombre d'inscriptions au cours de chaque période antérieure au 31/12/2012.

Ainsi, fin 2012, plus d'un demandeur d'emploi sur deux a au moins un an d'inscription à Pôle emploi en Guadeloupe (plus d'un demandeur sur deux). Mais trois demandeurs d'emploi sur quatre présentent une durée d'inscription cumulée supérieure à 12 mois au cours des 24 derniers mois. Sur les 36 derniers mois, huit demandeurs sur dix inscrits fin 2012 présentent une durée d'inscription cumulée supérieure à 12 mois. Concernant la très longue durée, un demandeur d'emploi sur trois a au moins deux ans d'inscription à Pôle emploi en Guadeloupe (un demandeur sur trois). Mais plus d'un demandeur sur deux inscrit fin 2012 cumule au moins 24 mois d'inscription au cours des 36 derniers mois (54,8%). Sur une durée d'observation plus longue (48 mois), 58,2% des demandeurs présentent une durée cumulée supérieure ou égale à deux ans.

Part des demandeurs d'emploi des catégories ABC de longue durée, de très longue durée, inscrits 12 mois au cours des 24 derniers mois, inscrits 12 mois au cours des 36 derniers mois et inscrits 24 mois au cours des 36 derniers mois



Source : Dares fichier historique statistique - Pôle emploi, traitement SESE

Note de lecture :

part des inscrits depuis au moins 12 mois,
part des inscrits depuis au moins 24 mois,
Part des demandeurs inscrits ayant 12 mois au moins d'ancienneté cumulée au cours des 24 derniers mois,
Part des demandeurs inscrits ayant 12 mois au moins d'ancienneté cumulée au cours des 36 derniers mois,
Part des demandeurs inscrits ayant 24 mois au moins d'ancienneté cumulée au cours des 36 derniers mois,

Pour en savoir plus :

« Le marché du travail et les politiques d'emploi en Guadeloupe et IDN en 2012 », Dieccte Guadeloupe, octobre 2013

« Le chômage de longue durée », Décembre 2011, Conseil d'Orientation pour l'Emploi (COE)

« Les chômeurs de longue durée en décembre 2010 : ancienneté, récurrence et situation au regard de l'emploi », Repères et Analyse n°31, juillet 2011, Pôle emploi

« Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en 2012 », Dares analyse, parution prévue en janvier 2014

Définitions :**Catégories de demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM)**

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont regroupés en différentes catégories. Conformément aux recommandations du rapport du Cnis sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (septembre 2008), la Dares et Pôle emploi présentent à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fonction des catégories suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Remarque : un demandeur d'emploi de longue durée en catégorie ABC peut tout à fait avoir travaillé partiellement durant sa période d'inscription.

Demande d'emploi de longue durée (de très longue durée)

Demande d'emploi en cours et de durée d'inscription continue à Pôle emploi supérieure ou égale à 12 mois (24 mois).

Ancienneté moyenne de demande d'emploi (ou de demande d'emploi de longue durée)

Ancienneté moyenne d'inscription à Pôle emploi, mesurée en mois, des demandes d'emploi en cours (ou ancienneté moyenne d'inscription à Pôle emploi des demandes de longue durée pour les demandes d'un an et plus). Elle ne doit pas être confondue avec la durée moyenne d'inscription à Pôle emploi qui indique la durée moyenne des demandes d'emploi des personnes qui ont quitté Pôle emploi au cours d'une période donnée, quel que soit le motif de sortie. La durée moyenne est plus courte que l'ancienneté moyenne puisqu'elle est calculée sur la base des seuls sortants, parmi lesquels les demandeurs de longue durée sont sous-représentés.

Moyenne

Somme des données divisée par leur nombre.

Médiane

C'est la valeur qui partage en deux groupes équivalents l'ensemble des demandes d'emploi (la moitié des demandes d'emploi ayant une ancienneté supérieure).

Décile

C'est une des neuf valeurs divisant une population ordonnée en dix parts égales. Chaque partie représente 1/10ème de la population. Le seuil du 1er décile sépare les 10% inférieurs du reste des données. Le seuil du 9ème décile sépare les 10% supérieurs du reste des données

Familles Professionnelles (FAP version 2009)

Les « Familles Professionnelles » (FAP) sont une des principales nomenclatures de métiers. Leur construction résulte d'un rapprochement entre la nomenclature des « Professions et Catégories Socioprofessionnelles » (PCS) utilisée par l'Institut National des Statistiques et des Études Économiques (INSEE) dans les différentes sources sur l'emploi pour codifier les professions et le « Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois » (ROME) utilisé par le Pôle emploi pour coder les emplois recherchés par les demandeurs ainsi que les offres déposées par les entreprises, dans une logique opérationnelle de placement.

Direction des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de GUADELOUPE**Direction :**

Rue des Archives, Bisdary – 97113 GOURBEYRE

Téléphone : 05.90.80.50.50

Télécopie : 05.90.80.50.00

Bureau de Jarry :

Immeuble Raphaël, ZAC Houelbourg Sud,
Lot n° 13 - Z.I de Jarry, 97122 Baie-Mahault

Téléphone : 05.90.83.10.34

Télécopie : 05.90.83.70.75

Bureau de Saint-Martin :

20, rue de Galisbay, 97150 Marigot - Saint-Martin

Téléphone : 05.90.29.02.25

Télécopie : 05.90.29.18.73

Bureau de Basse-Terre

30, chemin des Bougainvilliers-Guillard
97100 Basse-Terre

Téléphone : 05.90.99.35.99

Télécopie : 0590.81.60.05

Bureau des Abyennes – Dothémare

Immeuble C2E – rue de l'Abreuvoire-Dothémare
97139 Les Abyennes

Téléphone : 05.90.21.38.21

Télécopie : 05.90.90.28.95

Rédaction service ESE (Etudes, Statistique et évaluation) de la Dieccte de Guadeloupe

Courriel : dd-971.statistiques@dieccte.gouv.fr

Adresse Internet : www.guadeloupe.dieccte.gouv.fr

